

## AU CŒUR DU TERRITOIRE

Aéroport Marseille Provence, un engagement durable en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale, au bénéfice du territoire.

Investissements, contributions économiques et sociales, empreinte environnementale, l'aéroport Marseille Provence affirme sa volonté de se développer et s'inscrire durablement dans son territoire. Si 2018 a conforté les choix stratégiques d'AMP avec des résultats positifs et une belle croissance de la desserte, 2019 est aussi porteuse de fortes ambitions à l'image de celles du territoire.

Jean-Paul OURLIAC, Président du Conseil de Surveillance de l'Aéroport :

« Notre croissance (12 millions de passagers en 2025) ne peut bien entendu pas s'envisager sans une intégration des enjeux de « développement durable », respectueuse des populations locales et de leur environnement. La réduction de son empreinte environnementale est aujourd'hui un enjeu prioritaire pour l'aéroport et nous sommes pleinement engagés dans cette démarche. Réduire l'impact du transport aérien tout en préservant notre croissance économique, car les deux ne sont pas contradictoires. C'est l'équation que nous avons à résoudre. »

Philippe BERNAND, Président du Directoire de l'Aéroport Marseille Provence :

« Dans le cadre de sa politique RSE\* AMP intègre les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans ses activités et dans ses interactions avec les parties prenantes sur une base volontariste. La politique RSE\* AMP n'est pas et ne doit pas être séparée de la stratégie et des opérations commerciales. Il s'agit d'intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans nos stratégies et nos opérations. Notre objectif est d'être économiquement viable, d'avoir un impact positif sur la société et de mieux respecter l'environnement. »

## UNE FORTE DYNAMIQUE ECONOMIQUE

L'aéroport génère un trafic croissant, affichant 9.4 millions de passagers et près de 57 000 tonnes de fret en 2018. En 2018, AMP a réalisé un chiffre d'affaires de 148 millions d'euros, soit près de 6 points de plus qu'en 2017, pour un ratio EBE/CA de 31 %.

Cette croissance est portée par un plan d'investissement ambitieux.

En 2019, ce sont 46 millions d'euros qui viendront soutenir les projets de développement de l'aéroport. Au travers de ce plan d'investissement, c'est toute l'économie régionale qui en profite. En 2018, 70 % des montants achetés ont été réalisés auprès d'entreprises basées en région Sud, versus 50 % en 2017.



**721 M€**

Contribution de l'AMP  
au PIB régional

La contribution économique de l'aéroport s'élève à 989 millions d'euros de PIB au niveau national, dont 721 millions au niveau régional. AMP et le territoire cultivent des liens étroits, qui bénéficient réciproquement de leur attractivité et de leur dynamisme.

**9 830**  
Emplois générés par  
AMP au niveau régional

Les emplois générés par l'aéroport sont estimés à 13 200 au niveau national et **9 830 au niveau régional**, agglomérant emplois directs, catalytiques et induits. Boosté par les nombreux projets de développement de l'aéroport, le nombre d'emplois directs et induits devrait profiter de cette dynamique. 4000 emplois pourraient être générés dans les 10 prochaines années.

Afin de faciliter l'accès à ces offres, AMP a créé en 2015 la plateforme **Aerojobs**, qui recense les offres d'emplois des 200 entreprises basées sur la plateforme. Chaque année, une centaine d'offres d'emplois est publiée. L'attrait de cette plateforme tend à croître avec 65 000 connexions, en croissance 12,5 % en 2018.

## ET L'ENVIRONNEMENT DANS TOUT ÇA ?

Quelle est l'empreinte de l'activité aéroportuaire ? Quelles solutions pour inscrire l'aéroport dans une démarche responsable pour le territoire et ses habitants ?

Respectueux de son environnement et des populations riveraines, AMP se développe tout en veillant à maîtriser et à limiter son impact sur le territoire en matière de nuisances sonores, d'émissions de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques... Un système de management environnemental et une certification *Airport Carbon Accreditation* garantissent l'amélioration continue.

### > Nuisances sonores

Conscient de la gêne sonore occasionnée par l'activité aéroportuaire, l'aéroport dispose depuis 2014, d'un **Plan de Gêne Sonore (PGS)** afin d'aider à l'insonorisation de l'habitat des riverains. Au total, plus de 26 millions d'euros ont été versés depuis la mise en place de ce dispositif.

## 2018 vs. 2000

**+45,4 %**  
passagers

**-6,5 %**  
mouvements  
commerciaux

Limiter les nuisances sonores passe également par l'optimisation des mouvements d'avion (appareils de plus grande capacité et meilleurs taux de remplissage). Ainsi, entre 2000 et 2018, alors que le trafic passagers a progressé de plus de 45 %, le nombre de mouvements d'avions commerciaux a baissé de 6,5 %.

### > Emissions atmosphériques

Dans le cadre de la Loi de Transition Energétique, AMP s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et de polluants de respectivement 10 et 20 % à horizon 2020 et 2025 (par rapport à 2010).

Les émissions atmosphériques comprennent les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques. Sur les 39 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> de la région Sud, moins de 2 % sont liés au secteur aérien. Au niveau européen, le secteur aérien représente 3,6 % des émissions de CO<sub>2</sub>.

En parallèle, un important dispositif de suivi et de contrôle est déployé. A titre d'exemple, Atmosud assurera un suivi régulier de la qualité de l'air sur la plateforme dès 2019, qui permettra la mise en place d'actions visant à réduire les émissions des différents acteurs de la plateforme.



**3,6 %**

des émissions  
atmosphériques sont liées à  
l'activité aérienne

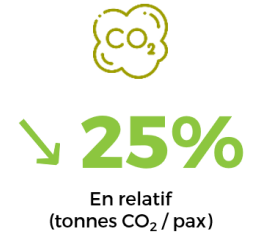


### ACA niveau 3 : périmètre plateforme

L'aéroport s'est vu décerner le niveau 3 de la démarche *Airport Carbon Accreditation*, qui valorise la démarche de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sur la plateforme aéroportuaire.

#### Les émissions de CO<sub>2</sub> ont diminué de 25 % (en valeur relative CO<sub>2</sub>/pax) entre 2013 et 2017.

A cela s'ajoute de nombreuses initiatives, telles qu'un plan de mobilité entreprise favorisant le covoiturage, la décarbonation des flottes de véhicules AMP (mise en service de véhicules électriques), l'implantation de bornes de recharge électriques, la promotion et le déploiement des transports en commun pour les personnels et les passagers.



L'aéroport soutient l'ensemble des initiatives visant à favoriser le développement des transports en commun : voies dédiées pour les bus, liaison avec la gare VAMP, augmentation de fréquences de la ligne Aéroport <> Marseille gare Saint Charles..

En 2018, plus de 1,5 million de passagers a utilisé les transports en commun, soit une croissance de 7,7 %, quand le trafic aérien croît de 4,3 %.

#### > Maintien de la biodiversité

L'emprise de l'aéroport est constituée de **2/3 de zones naturelles**, de **2 ZNIEFF**. AMP s'attache à préserver l'équilibre, entre la préservation de la faune et la sécurité aéroportuaire. Chaque année, AMP investit dans la préservation des salins du Lion, petit coin de Camargue qui abrite plus d'une centaine d'espèces.

Afin d'en faire profiter le plus grand nombre, AMP a décidé d'aménager les salins. Un parcours « découverte » est désormais mis en place mettant en scène les différentes espèces présentes sur le territoire. Un parcours « sportif » sera mis en place d'ici à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre.



Cet aménagement illustre la volonté d'AMP de co-construire avec et pour le territoire. La stratégie de l'aéroport Marseille Provence s'inscrit dans une volonté de dialogue et de transparence avec le territoire au travers de partenariats avec les communes riveraines.

\*RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

#### A PROPOS DE L'AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE

En 2018, l'Aéroport Marseille Provence (AMP) a accueilli **9,4 millions de passagers**. Il est le 4<sup>ème</sup> aéroport régional français en termes de trafic passagers et 1<sup>er</sup> aéroport régional français pour le fret express et en Méditerranée occidentale. Grâce à son emplacement privilégié et aux investissements réalisés, l'aéroport accueille 33 compagnies aériennes régulières qui desservent **plus de cent destinations en vols directs** dans 27 pays (programme annuel). Le site de l'aéroport Marseille Provence regroupe aujourd'hui près de 200 entreprises et 4 500 salariés dont 380 salariés d'AMP. Plus d'informations sur [www.marseille.aeroport.fr](http://www.marseille.aeroport.fr).



Suivez @amp\_presse, le fil Twitter de l'aéroport dédié aux médias !

#### Contacts presse – Aéroport Marseille Provence

Fanny Moutel – [fanny@leburo-rp.com](mailto:fanny@leburo-rp.com) – 06 60 17 43 72  
Camille Tomasi – [camille@leburo-rp.com](mailto:camille@leburo-rp.com) – 06 59 43 55 20

Julie Charliac – [presse@mrs.aero](mailto:presse@mrs.aero) – 04 42 14 29 38  
Marion Artières – [presse@mrs.aero](mailto:presse@mrs.aero) – 04 42 14 29 35